

NANÇAY

Lettre d'information juin 2020

LE MOT DU MAIRE

Chers Nançayaises et Nançayais,
Après plus de deux mois de confinement, le 2 juin 2020 marque une étape importante dans le déconfinement, c'est un assouplissement des règles plus qu'une liberté retrouvée.
Face à cette situation inédite, Nançay, ses élus, ses agents ont agi.

NOS PRIORITÉS

La sécurité sanitaire des Nançayais, de nos enfants, de nos agents.
Le maintien du service public optimal malgré des conditions de travail impactées par l'épidémie.
Le lien social avec nos aînés et les plus fragiles.

SÉCURITÉ SANITAIRE

Rapidement au travail nos couturières ont confectionné des masques lavables. Merci à elles et aux généreux donateurs.
Merci également aux personnes qui se sont proposées pour apporter leur soutien à nos aînés et aux plus fragiles.
Merci au département pour le don de 500 masques lavables.
Merci à la Communauté de communes pour l'achat de kits de protection à destination des commerçants.
La Municipalité a acheté 800 masques lavables et 1 000 masques jetables par l'Association des Maires du Cher.
Grâce à cette générosité et notre anticipation, la grande majorité des habitants de Nançay est pourvue en masques lavables.
Un appel téléphonique est assuré chaque mardi par des élus vers nos aînés et les plus fragiles.

MAIRIE - AGENCE POSTALE

La Mairie et l'agence postale sont de nouveau ouvertes aux heures normales (masque obligatoire). Pendant le confinement nous avons assuré les demandes urgentes (état civil, urbanisme, photocopies...).

Les services techniques ont fait l'essentiel pour que notre village reste attrayant même pendant le confinement.
La municipalité a maintenu le marché du mercredi. Aujourd'hui nous avons trois commerçants et sommes à la recherche d'un poissonnier.
Les commerces, entreprises et artisans reprennent leurs activités.
Les espaces publics sont dorénavant ouverts. Les jeux pour enfants sont montés au parc Bodineau.
La pêche de l'étang est ouverte.
Les élèves de CM1/CM2, pour la plupart, ont retrouvé le chemin de l'école. La garderie, la cantine et le transport sont assurés, une organisation spécifique a été mise en place.

ÉLECTIONS

Jeudi 28 mai, à huis-clos, le Conseil municipal installé m'a élu Maire de la commune, c'est un honneur et une grande responsabilité.
Le Conseil municipal est composé de :
- Murielle BOUGIS, 1^{re} adjointe
- Philippe RAGOBERT, 2^e adjoint
- Roselyne MARY et Alain BAILLY, conseillers délégués
- conseillers : Florian Barré, Arnaud Bonnot, Marie-Claude Bouhours, Nathalie Fonteny, Arlette Guéru, Denis Imbault, Odile Le Beuf, Guillaume Lefevre, Michel Perrier, Sylvain Pinguet

L'INFORMATION

Pour recevoir notre newsletter, inscrivez-vous en vous connectant sur notre site internet www.nancay-sologne.fr, cliquez sur l'icône de l'enveloppe (à droite). Il vous suffit d'entrer votre adresse email, de cocher la case et de cliquer sur le bouton « s'inscrire ».

Ensemble, construisons l'avenir.

Le risque zéro n'existe pas, restez vigilants aux gestes barrières, portez le masque.

Je compte sur vous toutes et tous.

Prenez soin de vous et de tous ceux que vous aimez.

Alain URBAIN

Pour nous joindre :

- Téléphone : 02.48.51.81.35
- Mail : mairiedenancay@wanadoo.fr
- Site internet : www.nancay-sologne.fr
- FaceBook : nancayvillagedesologne